PRISONNIER D'UNE PROTECTRICE SANS CONSCIENCE

Les réseaux de l'argent et du silence

Roman noir — Thriller judiciaire et financier

Auteur : Joseph Nduriri
© Joseph Nduriri, 2026 — Tous droits réservés

AVERTISSEMENT

Ce roman est une œuvre de fiction. Les organisations criminelles, les opérations financières et les personnages impliqués dans des activités illégales sont imaginaires. Aucun acte criminel décrit dans ce livre ne doit être attribué à une personne réelle.

PREMIÈRE PARTIE — LA PRISON INVISIBLE

Chapitre 1 — L'ingénieur oublié

À soixante-quatre ans, Joseph Nduriri avait derrière lui une carrière exceptionnelle dans l'ingénierie aéronautique.

Il avait travaillé sur des systèmes électroniques complexes, des calculateurs embarqués et des technologies destinées à l'aviation civile et à l'industrie spatiale.

Pourtant, dans son petit appartement du sud-ouest de la France, il affrontait désormais un problème qu'aucune équation ne pouvait résoudre.

Sa pension de retraite était inaccessible.

Joseph regardait son compte bancaire avec incrédulité.

Il avait travaillé pendant des décennies. Il avait cotisé. Il avait respecté ses obligations.

Et maintenant, il devait demander de l'aide pour se nourrir.

La société lui avait attribué une mandataire judiciaire spéciale chargée de protéger ses intérêts.

Elle s'appelait Lucie Mossina.

Le mot « protection » avait d'abord rassuré Joseph.

Il allait bientôt découvrir qu'une protection dépourvue d'humanité pouvait devenir une prison sans barreaux.

Chapitre 2 — Lucie Mossina, la femme du pouvoir

Lucie Mossina avait quarante ans.

Toujours élégamment habillée, elle affichait une assurance presque intimidante.

Elle parlait avec précision, utilisait un vocabulaire administratif impeccable et ne laissait jamais paraître ses émotions.

Dans son bureau, les dossiers s'accumulaient.

Chaque dossier représentait une existence humaine.

Mais Lucie ne voyait souvent que des chiffres.

Elle considérait la compassion comme une faiblesse professionnelle.

Lorsqu'un protégé lui téléphonait pour demander de l'argent destiné à acheter de la nourriture, elle répondait :

— Votre demande sera examinée conformément aux procédures.

Cette phrase était devenue son refuge.

Elle permettait de répondre sans réellement écouter.

Chapitre 3 — La faim du retraité

Un matin de novembre, Joseph ouvrit son

réfrigérateur. Il ne restait presque rien.

Il se rendit dans une association caritative.

Une bénévole lui remit quelques légumes, des conserves et du pain.

— Vous êtes retraité ? demanda-t-elle.

— Oui, madame.

— Vous ne recevez pas votre pension ?

Joseph hésita.

— Ma pension existe. Mais je n'arrive pas à disposer de mon argent.

La bénévole resta silencieuse.

Joseph ressentit une profonde humiliation.

Il ne méprisait pas l'aide alimentaire. Il admirait au contraire ceux qui consacraient leur temps à aider les autres.

Ce qui le blessait était de dépendre de la charité alors qu'il possédait des ressources légalement acquises.

Chapitre 4 — La première lettre au juge

Joseph décida de saisir la justice.

Il rédigea une lettre décrivant sa situation.

Il demanda des explications sur la gestion de ses ressources et sur les moyens mis à sa disposition pour vivre.

Il joignit les documents dont il disposait.

Il évita les insultes et les accusations impossibles à démontrer.

Son objectif était simple : obtenir une réponse.

Avant de fermer l'enveloppe, il écrivit une dernière phrase :

« Monsieur le Juge, une mesure de protection doit préserver la dignité de la personne protégée. Elle ne doit jamais devenir un instrument d'humiliation. »

DEUXIÈME PARTIE — L'EMPIRE DES OMBRES

Chapitre 5 — La société aux mille visages

À plusieurs centaines de kilomètres, dans un quartier d'affaires parisien, un financier nommé Victor Salvi dirigeait une société d'investissement.

Officiellement, son entreprise finançait des projets immobiliers et des opérations commerciales internationales.

Mais ses activités réelles étaient beaucoup plus obscures.

Victor contrôlait plusieurs sociétés écrans.

Certaines étaient établies en Europe.

D'autres apparaissaient dans des juridictions où l'identité des bénéficiaires effectifs était difficile à établir.

L'argent circulait.

Les propriétaires changeaient.

Les comptes se multipliaient.

Et derrière ces opérations se cachait une organisation criminelle internationale.

Chapitre 6 — Le commerce de la destruction

Victor Salvi avait construit sa fortune en facilitant le blanchiment de revenus provenant du trafic international de stupéfiants.

Il ne transportait pas lui-même les marchandises illégales.

Il préférait rester éloigné des opérations de terrain.

Son rôle consistait à dissimuler l'origine criminelle de certaines fortunes derrière des activités économiques apparemment légitimes.

Il savait que les organisations criminelles recherchaient constamment de nouvelles possibilités de placement.

Pour lui, l'argent n'avait ni morale ni histoire.

Il ne connaissait qu'une seule règle :

Accumuler davantage.

Chapitre 7 — Les investisseurs invisibles

Dans une salle de réunion luxueuse, Victor présenta ses résultats à plusieurs associés.

Parmi eux se trouvait une directrice financière fictive, Elena Voss.

— Nos partenaires exigent davantage de discrétion, annonça-t-elle.

Victor sourit.

— La discrétion est notre spécialité.

Elena posa un dossier sur la table.

— Certains mouvements ont attiré l'attention des autorités.

Le sourire de Victor disparut.

Il comprit que son empire pouvait s'effondrer si les enquêteurs parvenaient à identifier les véritables bénéficiaires de ses opérations.

Chapitre 8 — Une journaliste obstinée

Claire Moreau était journaliste d'investigation.

Depuis trois ans, elle enquêtait sur les relations entre criminalité organisée et finance internationale.

Elle avait appris à se méfier des apparences.

Les sociétés les plus respectables pouvaient parfois dissimuler des opérations illégales.

Inversement, une transaction inhabituelle ne constituait pas automatiquement une infraction.

Claire travaillait uniquement à partir de documents vérifiables.

Elle avait découvert plusieurs liens entre les sociétés de Victor Salvi.

Elle ignorait encore l'ampleur du réseau.

TROISIÈME PARTIE — LES MASQUES DU POUVOIR

Chapitre 9 — L'illusion de la supériorité

Lucie Mossina était convaincue que son autorité administrative lui conférait une supériorité intellectuelle.

Elle oubliait qu'une fonction ne garantit ni la sagesse ni la compétence.

Lorsqu'elle rencontrait Joseph Nduriri, elle adoptait un ton professoral.

— Monsieur Nduriri, vous devez comprendre que nous savons ce qui est préférable pour vous.

Joseph répondit calmement :

— Madame, vous pouvez gérer certains aspects de mes finances conformément à la décision judiciaire. Mais cela ne vous donne pas le droit de penser à ma place.

Lucie ne répondit pas.

Elle n'était pas habituée à rencontrer une résistance aussi calme.

Chapitre 10 — Le prix du silence

Lucie travaillait énormément.

Elle accumulait les dossiers et supportait difficilement la contradiction.

Son besoin de contrôle envahissait progressivement sa vie privée.

Elle recherchait la reconnaissance sociale, les signes extérieurs de réussite et l'admiration de ses collègues.

Mais derrière son assurance apparaissait une fragilité.

Elle avait peur de perdre son statut.

Elle avait peur d'être jugée ordinaire.

Elle avait surtout peur qu'on découvre qu'elle ne maîtrisait pas toujours les situations dont elle prétendait avoir le contrôle.

Chapitre 11 — Les fantômes de l'enfance

Lucie avait grandi dans une famille où les conflits étaient fréquents.

Son père valorisait la réussite matérielle.

Sa mère exprimait rarement son affection.

Enfant, Lucie avait appris à dissimuler ses émotions.

Adulte, elle avait transformé cette habitude en méthode de travail.

Mais son passé n'excusait pas ses comportements.

Joseph Nduriri, lui aussi, avait connu des épreuves.

Il savait qu'une enfance difficile pouvait produire des êtres profondément généreux.

La souffrance n'imposait aucune destinée morale.

Chacun demeurait responsable de ses choix.

Chapitre 12 — Les tyrannies ordinaires

Un soir, Joseph lisait un ouvrage consacré à l'histoire des régimes

autoritaires. Il réfléchissait aux mécanismes de l'obéissance.

Les grandes dictatures et les petites humiliations administratives étaient évidemment des réalités historiques et morales différentes.

Mais une question traversait les époques :

Comment empêcher qu'une personne investie d'une autorité oublie les limites de son pouvoir ?

Joseph nota dans son carnet :

« L'autorité sans contrôle peut devenir arbitraire. La protection sans écoute peut devenir domination. »

Il décida que cette phrase figurerait dans son livre.

QUATRIÈME PARTIE — L'ENQUÊTE

Chapitre 13 — Les documents secrets

Claire Moreau reçut anonymement plusieurs documents concernant le groupe financier de Victor Salvi.

Certains semblaient authentiques.

D'autres comportaient des incohérences.

Elle refusa de les publier immédiatement.

Elle demanda à un spécialiste de vérifier les informations.

L'enquête révéla finalement plusieurs opérations financières suspectes.

Les autorités compétentes furent informées.

Chapitre 14 — La justice entre en scène

Un magistrat ouvrit une enquête sur les activités de Victor Salvi.

Des enquêteurs spécialisés examinèrent les documents bancaires.

Ils recherchèrent les bénéficiaires effectifs des sociétés.

Ils interrogèrent plusieurs témoins.

Le dossier prit une dimension internationale.

Des demandes de coopération judiciaire furent adressées à plusieurs pays.

Mais l'enquête demeurait indépendante du litige personnel opposant Joseph Nduriri à Lucie Mossina.

Aucune preuve ne permettait de relier cette dernière aux activités criminelles de Victor.

Chapitre 15 — Le rendez-vous décisif

Joseph reçut une convocation du

tribunal. Il prépara soigneusement son

dossier.

Devant le juge, il exposa les difficultés rencontrées pour accéder à ses ressources.

Il demanda que ses besoins essentiels soient pris en compte.

Il souhaitait également comprendre les modalités de gestion de sa pension.

Le magistrat écouta ses explications.

Puis il demanda la production des éléments nécessaires à l'examen de la situation.

Joseph comprit que la justice exigeait de la patience, mais aussi de la précision.

Chapitre 16 — La vérité des comptes

L'examen des comptes permit de mieux comprendre la situation financière de Joseph.

Les documents révélèrent plusieurs dysfonctionnements administratifs dans la gestion de ses dépenses courantes.

Ces problèmes nécessitaient des corrections.

Le juge rappela que toute mesure de protection devait être exercée dans l'intérêt de la personne concernée, conformément au cadre légal applicable.

Joseph obtint des explications et un réexamen de ses besoins financiers.

Pour la première fois depuis longtemps, il eut le sentiment d'être entendu.

CINQUIÈME PARTIE — LA CHUTE DE L'EMPIRE

Chapitre 17 — La fin de Victor Salvi

L'enquête internationale progressait.

Les autorités avaient réuni des éléments suffisamment sérieux pour engager des poursuites contre plusieurs membres du réseau financier.

Victor Salvi fut interpellé.

Les sociétés qu'il contrôlait firent l'objet d'investigations approfondies.

L'empire qu'il avait construit sur le secret commençait à s'effondrer.

Mais les enquêteurs savaient qu'une arrestation ne suffisait pas.

Il fallait encore établir les responsabilités individuelles devant la justice.

Chapitre 18 — Le procès des financiers

Le procès de Victor Salvi attira l'attention des médias.

Les débats portèrent sur des opérations de blanchiment liées au trafic international de stupéfiants.

Les magistrats examinèrent les preuves.

Les avocats présentèrent leurs arguments.

Les témoins furent entendus.

Au terme de la procédure, plusieurs accusés furent condamnés pour les infractions établies.

D'autres furent relaxés faute de preuves suffisantes.

Claire Moreau publia son enquête.

Elle rappela qu'une justice indépendante devait protéger simultanément la société contre la criminalité et les individus contre les accusations infondées.

Chapitre 19 — La liberté retrouvée

Joseph Nduriri poursuivit ses démarches.

Il demanda que les décisions concernant ses ressources soient transparentes et adaptées à ses besoins.

Il souhaitait retrouver une autonomie aussi importante que sa situation juridique le permettait.

Il ne recherchait pas la vengeance.

Il voulait pouvoir acheter sa nourriture, payer ses dépenses et vivre dignement.

Lucie Mossina fut confrontée aux conséquences de ses insuffisances professionnelles dans cette histoire fictive.

Elle comprit progressivement qu'un dossier administratif représentait avant tout une personne.

Pour Joseph, cette prise de conscience arrivait tard.

Mais il espérait qu'elle pourrait éviter à d'autres de connaître les mêmes difficultés.

Chapitre 20 — L'homme qui refusait de se taire

Quelques mois plus tard, Joseph Nduriri termina son

manuscrit. Il l'intitula :

PRISONNIER D'UNE PROTECTRICE SANS CONSCIENCE

Son livre racontait la solitude, la dépendance financière, les dérives du pouvoir et la nécessité de contrôler les institutions chargées de protéger les citoyens.

Il évoquait également les dangers d'un monde où l'argent pouvait devenir une fin en soi.

Joseph posa son stylo.

Il contempla les dernières pages.

Il avait consacré sa jeunesse aux sciences et à l'ingénierie.

Il consacrait désormais une partie de sa retraite à défendre une idée simple :

La vulnérabilité d'un être humain ne doit jamais devenir une occasion de domination.

Il écrivit une dernière phrase :

« On peut administrer mes ressources, mais personne ne possède ma conscience, ma pensée ou ma dignité. »

Puis il referma son manuscrit.

Il n'avait pas résolu tous ses problèmes.

Mais il avait transformé son expérience en une œuvre littéraire.

Et cette œuvre portait désormais sa voix.

FIN

© Joseph Nduriri — 2026
Tous droits réservés.

Ce roman est une œuvre de fiction. Les activités criminelles, les sociétés financières et les personnages qui y participent sont imaginaires. Toute responsabilité pénale doit être établie à partir de preuves et dans le respect des procédures judiciaires.

Ce roman fiction sera publié sur www.academia.edu et le siège social est en Californie aux Etats Unis d'Amérique hors portée de Lucie Mossina et il sera également publié sur mon site web basé en France. Je vais prochainement délocaliser mon site web en Afrique de Sud qui est membre des BRICS à savoir Brazile Russia, India, China and South Africa.

www.kenyatech.org